

La définition que Roger Brunet donne de l'inégalité dans *Les mots de la géographie* peut servir de point de départ pour une réflexion sur les inégalités. Elle renvoie à des termes essentiels : différence, perçue ou vécue ; injustice ; chances. Pour clarifier le débat, on entendra par inégalités, les inégalités sociales - ce qui évite de vouloir démarquer les uns par rapport aux autres, les termes de différences, disparités, inégalités. On n'abordera pas non plus la question de l'égalité, qui renvoie à la fois à la proclamation de droits fondamentaux du citoyen et à l'existence de services (publics) qui garantissent l'exercice de ces droits² : l'école et le droit à l'éducation par exemple ; ou encore l'organisation judiciaire et l'égalité devant la loi.

Les inégalités sociales peuvent ne pas être considérées comme injustes, mais comme étant normalement, naturellement, l'une des caractéristiques intrinsèques des sociétés. On conçoit alors que ces inégalités sociales ne suscitent pas d'injustice, de même que chacun ne dispose pas à la naissance et au cours de son existence d'un partage égal des chances. Sur ces bases, la géographie sociale n'aurait pas à prendre parti. Elle garderait ses distances, ne s'engagerait pas dans le débat social, à l'opposé donc de la géographie sociale « militante » telle qu'elle a été définie et pratiquée en France, par certains géographes depuis ses origines. De rappeler cette « vocation de la géographie sociale » fait devoir d'envisager les causes et les contextes de production des inégalités, ainsi que les politiques de leur prise en charge.

DE LA GÉOGRAPHIE DES INÉGALITÉS SOCIALES

La géographie des inégalités sociales se doit d'établir en préliminaires nécessaires à toute recherche, des états,

1 Il s'agit d'un des deux textes pour l'appel à contributions au sujet des inégalités. Les deux auteurs, D. ZÉNÉIDI et R. HÉRIN se sont rencontrés une première fois en octobre 2002 sans écrire un texte commun. Le texte qui suit se réfère à celui de D. ZÉNÉIDI, sans prétendre faire le tour de l'ensemble des questions qu'il soulève. Il s'inspire aussi des textes, réflexions et projets de recherche du Centre de Recherche sur les Espaces et les Sociétés - université de Caen (J.-M. FOURNIER, R. HÉRIN, B. RAOULX, I. DUMONT).

2. Dossier d'habilitation, en cours d'achèvement, de Rémi ROUAULT.

des bilans de ces inégalités et de leurs diverses manifestations : inégalité des revenus, inégalité face à la santé, à l'instruction, au logement, aux loisirs, à la culture, à la reconnaissance sociale, à l'exercice des libertés fondamentales, aux capacités de décision et d'exercice du pouvoir...

Pour donner la mesure des inégalités sociales, on a multiplié les indicateurs statistiques. On sait bien que la plupart sont approximatifs : insuffisances des recensements, déficiences des enregistrements, difficultés des enquêtes représentatives etc. Il n'empêche que nombre d'indicateurs, simples, voire sommaires, donnent des tableaux significatifs, pour les traits essentiels, des inégalités sociales : le PNB par habitant, la mortalité infantile, l'espérance de vie selon les sexes ou les professions, les niveaux de diplôme des populations adultes, les taux d'emploi féminin, les degrés de confort des logements, les disponibilités par habitant des ressources en eau, en produits alimentaires, en énergie...

Des indicateurs ont une portée générale, universelle, s'appliquant à un grand nombre de pays ou de régions. Ainsi l'IDH, qui a l'intérêt de combiner trois caractéristiques hautement significatives des inégalités sociales entre les populations des différents pays : le revenu moyen par habitant, l'espérance de vie et deux indicateurs d'alphabétisation. L'IDH donne un tableau à l'échelle mondiale des inégalités sociales. S'opposent pays riches et pays pauvres, pays où l'accès à l'instruction est général et pays où l'analphabétisme reste le handicap de plus grand nombre. Que l'espérance de vie moyenne à la naissance varie du simple au double, de moins de quarante ans à plus de quatre-vingts ans, entre la Sierra Leone et la Finlande, donne non seulement la mesure de l'énorme différence des conditions de vie entre les pays les plus pauvres et les pays les plus riches, mais invite aussi à une réflexion existentielle sur les rapports à la vie et à la mort selon que l'on survit dans les pays les plus déshérités ou que l'on s'épanouit dans ceux qui disposent de conditions (revenus, santé, alimentation, hygiène, éducation, loisirs...) propices à l'accomplissement d'existences dont la durée ne cesse de s'allonger.

La cartographie des indicateurs mondiaux, analytiques ou synthétiques, met en lumière les partages essentiels du monde contemporain. Chacun de ces indicateurs renvoie à un cortège de caractéristiques sociales liées les unes aux autres par des relations complexes et souvent interdépendantes, qui sont autant de facettes des sociétés concernées, depuis leur économie jusqu'aux systèmes de valeurs (modèles de vie) qui inspirent les comportements.

Le tableau mondial ainsi dressé interroge sur les causes des inégalités entre pays et groupes de pays. Des causes naturelles ? Sans doute : des milieux naturels sont plus fragiles que d'autres, leurs potentialités économiques plus limitées. Des causes propres à certains pays ? Les prédatrices de minorités dominantes, les gaspillages des ressources nationales et des aides internationales, les conflits militaires internes et externes, etc., aggravent des situations souvent déjà difficiles et interdisent tout développement qui réduirait les disparités par rapport aux pays mieux nantis. Mais le point de vue largement partagé, argumenté par les études et les témoignages, est que les causes principales des inégalités entre pays, leur permanence, voire leur accentuation, résultent du système économique mondial, du libéralisme économique qui le régit et du libre jeu des « lois » du marché qu'imposent les pays les plus développés, les États-Unis d'Amérique en premier rang.

Se placer ainsi, d'entrée, dans la vision mondiale des inégalités sociales peut paraître élémentaire. L'intérêt, outre celui du dépaysement de la question des inégalités et de la relativisation de ses dimensions européennes et de pays économiquement et socialement développés, est de renvoyer à des interrogations fondamentales, pas nouvelles certes, mais qui sont d'une grande actualité : la mondialisation, la domination économique des pays développés, les rapports nord/sud et les échanges inégaux, etc. C'est aussi une invitation à replacer dans des contextes généraux, pour les comprendre mieux, les inégalités sociales que nous étudions à grande échelle dans les régions, dans les villes, dans les quartiers. Cela va de soi pour les catégories les mieux nantis dont la richesse, dans quelque perspective qu'on la considère, renvoie bien souvent à toutes les échelles spatiales, simultanément. Mais cela vaut aussi bien pour des démunis, qui par les itinéraires de l'immigration et les chemins des errances, s'inscrivent eux aussi dans ces rapports inégaux, qui plus que jamais sans doute, structurent le monde d'aujourd'hui.

Fondée pour une large part sur des macro-analyses, cette géographie des inégalités sociales doit explorer jus-

qu'à leurs possibilités ultimes les ressources des bases de données statistiques, de l'analyse quantitative et de la cartographie. Elle permet ainsi de donner la mesure des inégalités sociales, de calculer les corrélations entre leurs manifestations (revenu, formation, habitat, santé, mobilité, etc.), de cartographier les répartitions de ces caractéristiques ainsi que leurs dynamiques dans le temps et l'espace. On met ainsi en évidence les nombres de personnes concernées par l'accumulation des richesses ou, à l'opposé, par les situations de pauvreté et de marginalisation. On précise les degrés de relation entre les composantes des inégalités sociales et les structures sociales auxquelles elles sont associées. On peut ainsi aller plus loin, de façon plus pertinente, mieux balisée, dans la formulation des hypothèses explicatives.

La géographie des inégalités, statistique et cartographique dans ses méthodes, globale et généralisante dans ses objectifs, hypothétique dans ses interprétations, est donc un préalable indispensable (une obligation scientifique) à la prise de conscience, à la description et à l'interprétation des processus de production et de reproduction des inégalités sociales ainsi qu'à la compréhension de leurs dimensions vécues.

ESPACES ET INÉGALITÉS SOCIALES

Pour traiter de la question des inégalités sociales, on se réfère fréquemment au capital dont disposent les individus et par extension les groupes sociaux³ qu'ils constituent. Ce capital se décline en capital économique (les capitaux que l'on possède, sous différentes formes possibles, mais aussi les qualifications, les compétences professionnelles dont on se prévaut), en capital social (les relations sociales que l'on a, en particulier les réseaux d'influence⁴), en capital culturel (ou intellectuel, voire symbolique, à la fois la culture artistique et les savoirs qui permettent d'apprécier les situations, de les contextualiser et d'en tirer profit). On y ajoutera le capital biologique, plus précisément le capital santé, qui intègre l'âge, la condition

3 au sens large : catégories sociales, couches sociales, classes sociales ; ou groupes plus restreints définis par des caractéristiques communes plus ou moins fortes, plus ou moins partagées, plus ou moins conscientes (conscientisées).

4 Voir la définition de P. BOURDIEU : « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées, d'interconnaissances, ou d'interreconnaissances ; en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, (...) ensemble d'agents... unis par des liaisons permanentes et utiles » (cité par F. CHATAGNER, *Les classes sociales, pertinences et permanences*, Le Monde Éditions, Paris).

et les capacités physiques mais aussi l'environnement sanitaire et les recours qu'on y fait. Ces déclinaisons du capital sont interdépendantes, plus ou moins. Les gens riches disposent, simultanément bien souvent, du capital économique, du capital social, du capital santé et du capital culturel. D'autres ne possèdent que telle ou telle de ces ressources, le capital culturel par exemple. D'autres encore en sont démunis, plus ou moins totalement. Par les hiérarchies qu'elles fondent, ces inégalités structurent les sociétés en couches ou classes sociales. Elles déterminent pour une large part les rapports sociaux, tout autant qu'elles en résultent.

Il est peu fréquent que l'on fasse référence au capital spatial, c'est-à-dire à la maîtrise des espaces par les individus et les groupes et aux ressources et avantages qu'une telle maîtrise confère à ceux qui en disposent. Or la maîtrise de l'espace est très inégalement répartie, quel que soit l'angle de vue considéré.

Par capital spatial on entendra en premier lieu, de façon tout à fait classique, l'espace que l'on possède, le patrimoine foncier que l'on détient, qui peut être espace d'activités économiques, espace de l'habitat, espace des loisirs... L'appropriation de l'espace fonde (continue de fonder) pour une large part les inégalités sociales, par les rapports sociaux inhérents aux activités économiques (rapports sociaux de production, rapports sociaux de consommation), par les statuts d'usage des espaces (publics ou privés; propriétaires, locataires, occupants précaires ou illégaux); par le confort ou le standing du logement.

Le capital spatial renvoie également aux inégalités des territoires (entendus dans le sens d'espaces disposant d'équipements, d'aménagements, d'activités). On dira de territoires qu'ils sont riches ou pauvres, qu'ils offrent à leurs habitants et à leurs usagers une gamme large et performante d'équipements publics et privés, ou, au contraire, qu'ils sont sous-équipés, démunis et qu'en pâtissent leurs habitants – pensons aux équipements de formation ou de culture. À la pauvreté et la richesse des territoires correspondent fréquemment les divisions sociales de l'espace: différenciations socio-spatiales urbaines, par exemple; ségrégations sociales; exclusions et marginalisations; qui résultent des conduites individuelles de protection de l'entre-soi et d'exclusion de l'autre. Que l'on habite tel quartier reconnu pour la qualité de son environnement architectural, social et fonctionnel, confirme le rang social que l'on a, comme un capital de reconnaissance sociale ⁵. À

l'inverse, habiter un quartier dégradé et dévalorisé vous situe socialement: à l'assignation à résidence correspond une position sociale. Le capital spatial est ainsi porteur de valeurs sociales collectives, ce que traduisent les prix des loyers et les niveaux de transactions immobilières, ou les mobilités résidentielles, ou encore les enjeux et conflits d'usage de l'espace, que relaient associations et partis politiques ⁶.

Par capital spatial on entend également les acquis des expériences de l'espace ⁷: déplacements ordinaires, mobilités de loisirs, changements résidentiels, mobilités migratoires, par lesquels se construit une expérience des espaces, une connaissance du monde, des familiarités et des savoirs sur les espaces, leurs attraits, l'intérêt qu'ils présentent, leur accessibilité, les contacts que l'on peut y nouer. Le capital expérience/connaissance de l'espace ainsi constitué est non seulement divers selon les individus mais aussi fort inégal selon les groupes sociaux. Disons même que c'est l'un des attributs parmi les plus significatifs des classes sociales, de ceux qui caractérisent le mieux les positions et les appartenances sociales.

On pourrait ouvrir ici le débat (qui n'est pas nouveau! mais que la montée des individualismes et les difficultés croissantes qu'il y aurait à caractériser et délimiter des classes sociales placent en premier plan des questions concernant des sociétés contemporaines) des rapports entre individus et groupes sociaux, entre conduites individuelles et comportements collectifs. Ce débat est d'importance. Il questionne la géographie sociale, tant sur ses objets d'étude (ou des groupes sociaux, au sens large du terme, et des dimensions collectives des sociétés; ou bien des individus, des personnes, dans leur diversité irréductible à la généralisation) que sur ses méthodes et articulations des démarches quantitatives et qualitatives (de l'exhaustivité? d'un recensement à la représentativité? de quelques dizaines d'entretiens). Ne prolongeons pas le débat – mais des thèses ou dossiers d'habilitation à diriger des recherches de géographie sociale récemment terminés soulèvent, explicitement ou non, la question ⁸.

On peut certes soutenir que chacun, quelle que soit sa position sociale, marque l'espace de sa présence, de ses

5. PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Ed. Le Seuil, Paris.

6. Cf. *Le Monde*, 29-30 XII 2002. « Ces pauvres que les Français ne veulent pas voir près de chez eux », p. 8.

7. Cf. projet de recherche 1999-2003 de l'UMR 6590 ESO

8. Par exemple, thèse de géographie de Isabelle Dumont; dossier d'habilitation de Martine Berger.

pratiques et des décisions qu'il prend concernant ses déplacements, son habitat, ses lieux de distraction et de rencontre. Mais pour les plus modestes socialement, ces interventions n'ont généralement que des effets limités, comme des traces discrètes et éphémères. D'autres au contraire, nantis de relations, disposant de ressources économiques, conscients des enjeux et informés des opportunités concernant les opérations privées ou publiques d'aménagement de l'espace, ont la possibilité d'exercer un pouvoir effectif sur l'organisation de l'espace, à des fins personnelles ou dans l'intérêt des groupes qu'ils représentent – intérêt qui ne se confond pas systématiquement avec l'intérêt général, qui d'ailleurs n'est pas le même selon les positions sociales. Certes chacun peut être considéré comme acteur de l'espace, mais comme figurants pour le plus grand nombre, comme premiers rôles pour une minorité, qui bien souvent cumule les composantes du capital et se trouve dans la position d'en assurer, par les interventions sur l'espace public ou privé, la reproduction et de le faire fructifier. La géographie des inégalités sociales touche ainsi au politique, aux enjeux de pouvoir (dont ceux sur l'espace ne sont pas les moindres); elle se donne pour objectif l'analyse critique (distanciée) des politiques d'aménagement et de gestion des territoires (dont l'environnement) tels que définis précédemment.

L'espace est donc non seulement le théâtre en même temps que l'une des concrétisations des structures sociales, des enjeux et des tensions sociales et des inégalités qui les produisent et en résultent tout à la fois; mais, par le capital qu'à divers titres il constitue, il participe aux inégalités sociales, notamment à travers son appropriation (au sens le plus large, non seulement matérielle, mais aussi sociale et cognitive) et par le jeu des interventions dont il est l'objet et l'enjeu, qui mettent les uns en situation de subir, d'autres en position de décider.

DES INÉGALITÉS SOCIALES ET DE L'EXPÉRIENCE SPATIALE

La géographie des inégalités telle qu'évoquée ci-dessus et dans le texte de Djemila Zéneidi n'épuise pas la question de l'analyse géographique des inégalités, même si elle est susceptible d'approches micro, l'îlot de quartier, les Rmistes d'un ensemble HLM, les clients du Concorde sur les vols Paris-New York⁹. Elle décrit, localise, confirme des observations, mais tourne court, plus ou moins vite,

sinon sur les processus, du moins sur les contextes et les enchaînements concrets d'événements qui les déterminent; et elle ne dit par elle-même pas grand chose sur le vécu des inégalités sociales.

Il faut donc faire appel à des méthodes complémentaires (pas annexes et secondaires pour autant), qui prolongent ou précèdent les méthodes à dominante statistique et quantitative de la géographie des inégalités: l'observation directe ou indirecte (l'écriture, la photographie), les enquêtes et les entretiens, les enregistrements d'histoires et d'itinéraires de vie... Les informations ainsi rassemblées, avec méthode, souci de distanciation, ce qui n'exclut pas l'empathie, la sensibilité des compréhensions intuitives qu'elles transmettent, font l'objet d'un traitement rigoureux d'images, de représentations, de discours, qui permet de répondre au « pourquoi » et au « comment » et de repérer en croisant avec d'autres recherches, des similitudes de situations, d'itinéraires et d'enchaînements, d'itinéraires et d'événements décisifs, mais aussi d'isoler des singularités individuelles qui sont irréductibles à toute typologie, à toute tentative de généralisation. Il est donc hors de question de prétendre imposer une unique et immuable méthodologie d'analyse des inégalités. On doit souhaiter la complémentarité stimulante des méthodologies, ainsi que la multiplication des échanges entre les géographes qui s'intéressent aux inégalités sociales, ainsi qu'avec les chercheurs des autres disciplines, sociologues, historiens, psychologues, économistes, ethnologues... afin de confronter les hypothèses, les méthodes et les savoirs.

De même que l'ouverture pluridisciplinaire, la question de la complémentarité des méthodes de la géographie sociale n'est pas nouvelle; sa pratique n'a d'ailleurs pas attendu l'énonciation des fondements de la géographie sociale actuelle - référons-nous, par exemple, à la thèse de Jean Renard.¹⁰

On pourrait de même soutenir que la question des inégalités sociales ne se pose pas aujourd'hui en termes radicalement différents de ce qu'il en était, voici deux ou trois décennies, ou davantage; et, qu'en conséquence, des concepts et des postulats de base restent opératoires, ou pour le moins méritent d'être revisités: les classes sociales, les rapports sociaux de production, les inégalités sociales justement, le rôle déterminant de l'économie...

⁹ PLUS. *Le magazine de Canal +*, Qui sont les vrais jet-setters, N° 6. Juillet – Août 2001.

¹⁰ RENARD J., 1975, *Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise, Loire-Atlantique, Bocages vendéens, Mauges*, thèse de doctorat d'État, Paris I, 951 pages.

Certes depuis les années 1970 le monde a beaucoup changé. La mutation économique qui s'est précipitée à partir des premiers chocs pétroliers a engendré le chômage massif, la multiplication des situations de précarité, l'accentuation des inégalités à toutes les échelles, l'omniprésence (la dictature) des médias, l'émergence de formes de rémunération sans rapport avec le travail, la frénésie spéculative stimulée par la « nouvelle économie » ; le passage d'une économie fondée sur les activités de production à une économie gouvernée par les profits dégagés par la consommation... Déréglementation, dérégulation : le libéralisme économique et social, voire culturel, fait disparaître les obstacles à sa généralisation, dans le même temps que les expériences passées des sociétés prétendument socialistes continuent de décourager les projets d'un monde plus libre, plus égalitaire, plus solidaire, plus convivial aussi. Par le travail et l'accès à l'emploi, par les rapports à l'économie englobant rapports de production et rapports de consommation, par l'inégalité des revenus et des richesses matérielles, l'économie reste la source la plus déterminante des inégalités sociales. Elle continue de tracer, à grands traits, les clivages sociaux et les caractéristiques et contours des classes sociales ¹¹.

Mais cela ne signifie pas qu'il ne faille pas considérer les inégalités sociales avec des yeux nouveaux. Par les effets de la publicité, des moyens d'information et la diffusion qu'ils font de comportements et de styles de vie prêts-à-porter, l'individualisme et le chacun pour soi aidant, les origines des inégalités sociales, leur vécu, leurs apparences, leurs manifestations peuvent s'en trouver brouillées et leurs relations à l'espace de plus en plus construites et vécues à travers les images, les représentations et les symboles sous-jacents. S'affirment en conséquence des concepts nouveaux ou renouvelés, identité, territoire, par exemple, qui s'appliquent tantôt aux espaces de vie des individus, tantôt aux relations socio-spatiales qui cimentent des groupes. Ces concepts, bien que devenus d'usage commun nécessitent d'être clarifiés. De même convient-il de ne pas opposer individu/société, subjectif/objectif, culture/économie, lieu/espace, identités/classes sociales, comme on opposerait deux époques successives et deux manières d'être géographes – l'humanisme (au sens courant des dictionnaires) inspire la géographie qui se dit sociale dès ses origines.

11. Se reporter pour entamer la réflexion par exemple à : Serge Halimi, *Le Monde Diplomatique*, « Et si les classes existaient encore ? » ; Andrew Adonis et Stephen Pollard, 1997, *A class Act : The Myth of Britain's Classless Society*, Harnish Hamilton, Londres ; Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, mai 1999, *Le Monde Diplomatique*. « Les riches, terra incognita des statistiques ».